

Mandat SEPA

paiement en 3 fois

NOUVEAUTÉ : le règlement en 3 échéances est désormais possible lors d'achats en ligne.

Si vous préférez effectuer votre règlement en 3 fois par courrier papier, merci de remplir et de nous renvoyer ce mandat de prélèvement SEPA, ainsi qu'un RIB (au format IBAN BIC). Le paiement en 3 fois n'est plus possible après le 1er février.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Mixt à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Mixt. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé-e par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Une fois votre commande enregistrée, vous recevrez l'échéancier de vos prélèvements et votre référence unique de mandat (RUM).

Montant total de ma commande :€

Créancier

Mixt - 19 rue Morand - 44000 Nantes ● CS 30111 ● 44001 Nantes Cedex

Identité du payeur, titulaire du compte à débiter

Nom Prénom

Adresse CP

Ville.....

Désignation du compte à débiter

Merci de joindre un relevé d'identité bancaire (au format IBAN BIC).

IBAN ● Numéro d'identification international du compte bancaire (International Bank Account Number)

BIC ● Code international d'identification de votre banque (Bank Identifier Code)

Type de paiement : paiement récurrent / répétitif en 3 échéances (février, mars et avril 2026)

Fait à Le...../...../.....

Signature (obligatoire)

.....

Réservé à Mixt (Référence Unique de Mandat)

RUM :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client.

Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.